



Paris, le 19 novembre 2012

Communiqué de presse

“La médecine thermique : du service médical rendu au service médico-économique rendu”

Présentation par
Le Professeur Christian-François Roques
Président du Conseil scientifique de l'AFRETh
et
Claude-Eugène Bouvier
Délégué général du CNETH
Membre du Collège des Economistes de la Santé

La nouvelle livraison des études cliniques financées par l'AFRETh confirme l'utilité médicale de la médecine thermique. Face à l'apport croissant de preuves en faveur de son Service Médical Rendu, celle-ci s'impose comme un acteur à part entière de la santé publique, réduisant les arguments des « thermo-sceptiques ». Néanmoins, un nouveau challenge vient défier la profession thermique, à un moment où l'Assurance Maladie impose la diète budgétaire : **« l'intervention thermique est certes médicalement efficace mais est-elle pour autant coût-efficace ?...représente-t-elle un investissement pertinent en termes d'allocation de fonds de la collectivité ? »**. Après avoir évoqué les avancées de la médecine thermique dans l'objectivation de son intérêt médical, les conférenciers exposeront les premiers travaux visant à évaluer la dimension médico-économique des cures thermales, évoqueront les difficultés méthodologiques de cette démarche et souligneront les enjeux de cette nouvelle interpellation.

La médecine thermique

Chaque année, plus de 500 000 malades ont recours au thermalisme, un traitement médical naturel. La médecine thermique contribue à la prise en charge des affections chroniques, des addictions et peut accompagner le vieillissement. **Pour la première fois, la médecine thermique était représentée cet automne aux Entretiens de Bichat.**

La crénothérapie, ou soin par l'eau de source thermale est un élément complémentaire de l'éventail des propositions thérapeutiques, au même titre que la pharmacie ou la chirurgie.

La spécificité de la cure tient à son impact global sur la santé des malades. Elle a aussi des effets spécifiques liés aux mécanismes d'action des produits thermo-minéraux. Ces effets sont en rapport avec leur constitution physicochimique. Ils aboutissent à une stimulation de divers systèmes de l'organisme : notamment système de contrôle de la douleur, système anti-oxydatif, anti-stress, anti-inflammatoire, immuno-modulateur, métabolisme des minéraux, métabolisme glucidolipidique,...

Par ailleurs, le séjour thermal favorise la démarche rééducative et éducative, participe au maintien du lien social. La médecine thermale le plus souvent contribue à améliorer capacités fonctionnelles et qualité de vie de malades porteurs d'affections chroniques incapacitantes et contribue à stabiliser les affections. Dans le cadre des troubles métaboliques, c'est sur la dimension de prévention de la morbi-mortalité qu'agit également la médecine thermale.

Les cures sont indiquées pour des maladies chroniques, face à des échecs, refus ou contre-indications thérapeutiques, en accompagnement d'un traitement classique ou en prévention de complications.

L'état de la recherche thermale

L'AFRETh intervient en qualité de promoteur ou co-promoteur de recherche, ainsi qu'en offrant des bourses de recherche. Depuis sa création, les sept premiers appels à projets lancés au titre des années 2005 à 2012 ont permis **de recueillir une centaine de projets de recherche dont 26 ont été retenus et financés** par l'AFRETh après avoir été soumis à son conseil scientifique. Ces travaux, aujourd'hui en cours, représentent un engagement budgétaire de 7 millions euros.

Chaque année, l'association consacre entre 1 et 1,5 million d'euros à la recherche appliquée à l'activité des établissements thermaux, et notamment la recherche clinique.

Aujourd'hui, on constate l'apparition de **nouveaux champs de compétence et de nouveaux formats de cure ; ils concernent la prévention, la participation aux soins de suite ; l'accompagnement du vieillissement ; la participation à la production de données de santé publique**. Les études cliniques illustrent le SMR (Service Médical Rendu) par la cure thermale.

A ce jour deux études ont déjà été publiées :

- **Stop-Tag (2006)** qui compare l'efficacité du thermalisme à orientation psychosomatique à celle d'un traitement de référence : la Paroxétine (DEROXAT®) ayant l'AMM pour l'indication troubles anxieux généralisés (TAG).
- **Thermarthrose (2009)** qui démontre que la cure thermale est plus efficace que les traitements habituels contre la gonarthrose.

Début 2013, l'A.F.R.E.Th présentera deux nouvelles études :

- **Therm&Veine**, étude sur la prise en charge de l'insuffisance veineuse, sur plus de 400 patients, recrutés dans les diverses stations françaises à visée phlébologique. Elle évaluera notamment l'évolution du score de gravité de la maladie veineuse chronique, de la douleur, des capacités fonctionnelles et de la qualité de vie.
- **Rotatherm** qui porte sur le traitement des tendinopathies de la coiffe des rotateurs de l'épaule (périarthrites de l'épaule).

Etudes en cours de lecture :

- **Maâthermes (2010)** qui démontre que le thermalisme est une alternative efficace et prouvée dans la prise en charge du surpoids et de l'obésité.
- **PACTHE**, une étude portant sur les suites du cancer du sein chez la femme.

Des études sont aujourd'hui en cours :

- **BPCeaux**, un essai contrôlé randomisé qui vise à enrôler 400 patients porteurs de broncho-pneumopathies chroniques obstructives (bronchite chronique, asthme, ...).
- **ITILO**, une étude concernant les patients lombalgiques chroniques en arrêt de travail (soins hydrothermaux et intervention éducative).
- **MAPT**, une étude liée à la prévention du déclin cognitif.
- **PSOTHERM**, une étude consacrée au psoriasis cutané dont le protocole est en cours d'écriture avec le concours du groupe psoriasis de la Société Française de Dermatologie.
- **SPECTH**, une étude sur le sevrage de l'addiction à la consommation médicamenteuse de benzodiazépines.

Poursuivant sa démarche, avec le soutien des établissements thermaux et des communes thermales, l'AFRETh lance actuellement son huitième appel à projets annuel, au titre du programme 2013.

Les chiffres clés du thermalisme

- 89 stations thermales sont en activité sur le territoire français, 103 établissements thermaux.
- 700 sources en France, soit 20% du capital thermal européen.
- Plus de 9 millions de journées de soins sont délivrées tous les ans par les établissements thermaux.
- Plus de 520 000 curistes séjournent en moyenne 18 jours dans les stations thermales françaises.
- 100 000 emplois concernés directement, indirectement ou induits dépendent du thermalisme.
- 900 millions d'euros, c'est le volume d'activité généré chaque année par les cures thermales. L'Assurance Maladie n'intervenant que sur 25% du montant.
- 10% à 25% du chiffre d'affaires annuel des exploitants est réinvesti dans la qualité des installations.
- Dans les dernières années, tous les établissements thermaux ont été rénovés. En quelques années, les stations thermales ont consenti d'importants investissements : plus de 250 millions d'euros.
- Le PIB thermal représente 500 millions d'euros dont 43% reviennent aux budgets publics au titre des prélèvements fiscaux et sociaux.
- Plus que jamais, le thermalisme est une source de richesse au service des territoires : 100 curistes supplémentaires génèrent en effet 10 emplois nouveaux.
- 71% des communes thermales ont moins de 5000 habitants. Pour elles, souvent, l'activité thermique représente l'essentiel de leurs ressources.
- La part du thermalisme est de seulement 0,14 % des dépenses de l'assurance maladie.

L'AFRETh

En 2004, l'Association des Maires des Communes Thermales (ANMCT), le Conseil National des Exploitants Thermaux (CNETH) et la Fédération Thermale et Climatique Française (FTCF) ont décidé de créer l'Association Française pour la Recherche Thermale (AFRETh), avec pour objectif commun le financement de la recherche scientifique et l'évaluation du Service Médical Rendu par la médecine thermique. L'AFRETh est présidée par le Docteur Renée-Claire Mancret de l'Académie Nationale de Pharmacie, et dotée d'un Conseil Scientifique présidé par le Professeur Christian-François Roques.

www.afreth.org

Contacts presse

Agence Albera Conseil - 01 48 24 04 50

Bertrand de Tilleul - 06 10 34 60 46 - bdetilleul@alberaconseil.fr

David Perrussel – dperrussel@alberaconseil.fr